

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 30, 31 janvier et 1er février 2017

2017 DEVE 19 Dénomination « jardin du Ver Têtu » attribuée à l'espace vert situé au sein de la résidence Michelet 22, rue Bernard Tétu (19e).

Mmes Catherine VIEU-CHARIER et Pénélope KOMITES, rapporteures.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le plan annexé audit projet de délibération ;

Vu le projet de délibération, en date du 17 janvier 2017, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose d'attribuer la dénomination « jardin du Ver Têtu » au jardin situé au sein de la résidence Michelet 22, rue Bernard Tétu (19e) ;

Vu l'avis du Conseil du 19e arrondissement, en date du 17 janvier 2017 ;

Sur le rapport présenté par Mme Catherine VIEU-CHARIER, au nom de la 2e Commission et, par Mme Pénélope KOMITES, au nom de la 3e Commission,

Délibère :

Article 1 : La dénomination « jardin du Ver Têtu » est attribuée au jardin situé au sein de la résidence Michelet 22, rue Bernard Tétu à Paris 19e.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO